



Séance du 04/07/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *Etre solidaire, plus qu'une tradition, un devoir.*

Délibération n° : 355

**Commission :** Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion

Dossier : 160586

**Direction en charge :** Social, santé publique et lutte contre les discriminations

**Objet :** Soutenir des associations qui interviennent auprès du public en grande difficulté - versement de subventions- Approbation.

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 24/06/2016

**Compte rendu affiché le :** 05/07/2016

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra CUSTODIO, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON (Présent de la question 1 à la question 68 du projet de l'ordre du jour.), M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE (Absent de la question 1 à la question 29 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raphaëlle JEANSON (Absente de la question 1 à la question 8 du projet de l'ordre du jour.), Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC

**Absents-Excusés :**

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME) M. Maurice VINCENT (pouvoir à M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE) M. Florent PIGEON (pouvoir à Mme Myriam ULMER)

**Absents :**

**Politique :** *Etre solidaire, plus qu'une tradition, un devoir.*

Délibération n° : 355

**Commission :** Santé - Solidarité - Politique de la ville - Insertion

Dossier : 160586

**Direction en charge :** Social, santé publique et lutte contre les discriminations

**Objet :** Soutenir des associations qui interviennent auprès du public en grande difficulté - versement de subventions- Approbation.

**□ Rappel et Références :**

La Ville de Saint-Étienne soutient les actions que mènent diverses associations dans le but de lutter contre l'exclusion, l'isolement et les discriminations en favorisant l'insertion sociale.

**□ Motivation et Opportunité :**

Les initiatives des associations stéphanoises dans la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et leur soutien aux victimes s'inscrivent pleinement dans un intérêt collectif local incontestable. La Ville de Saint-Étienne participe à ces actions en versant des subventions à ces associations fondées sur des valeurs de laïcité.

**□ Contenu :**

Sont concernées les associations suivantes

**SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT :**

NOM DE L'ASSOCIATION	OBJET	Subventio n versée en 2015	SUBVENTIO N PROPOSÉE
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE SOS VIOLENCES CONJUGALES 42	Stage de responsabilisatio n des auteurs de violences conjugales	2.500 €	2.500 €
	Traitement des violences à Saint- Étienne (permanence et écoute téléphonique)	3.600 €	3.500 €
CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLE (CIDFF)	Fonctionnement	0€	2.000 €
<b>TOTAL.....</b>		<b>6.100 €</b>	<b>8.000 €</b>

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE :**

<b>NOM DE L'ASSOCIATION</b>	<b>OBJET</b>	<b>SUBVENTIO N PROPOSÉE</b>
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE SOS VIOLENCES CONJUGALES 42	Organisation de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25-11-2016	4.000 €
<b>TOTAL.....</b>		<b>4.000 €</b>

**Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

**Point Financier :**

o Coût total investissement TTC :

dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 12.000 €

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						
<b>Fonctionnement</b>	12.000 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

**Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée Communale de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions de fonctionnement indiquées ci-dessus aux associations concernées pour un montant total de 8.000 €

- approuver l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE SOS VIOLENCES CONJUGALES 42 pour un montant total de 4.000 €

<p><b>Décision :</b> Proposition adoptée</p> <p><b>Résultat du vote :</b> 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)</p>	<p><b>Imputation budgétaire</b> BP 2016 Chapitre 65 article 6574</p>
	<p><b>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué</b></p> <p><b>Georges ZIEGLER</b></p>